

## L'Aviron du Trieux va créer une école d'aviron



Le bureau de gauche à droite : assis : Anne-Cécile Méar secrétaire, Daniel Hallot président ; debout : Yves Borel secrétaire adjoint responsable des licences, Jean-Yves Penhoat trésorier. |

L'association Aviron du Trieux a tenu son assemblée générale à la salle de l'Ermitage sous la présidence de Daniel Hallot.

De nombreuses randonnées

Les adhérents sortent régulièrement sur le Trieux, à l'extérieur sur l'invitation de clubs amis, en sorties labellisées figurant dans le programme de la fédération française d'aviron. C'est ainsi que des équipages se sont rendus à Brest, dans le golfe du Morbihan, à Roscoff autour de l'île de Batz, ont fait la traversée Granville-Chausey pour la 2e fois, et ont participé à la traversée de Paris. Une attention particulière a été apportée au compte rendu de la manifestation organisée par le club en juin et qui a fait naviguer plus d'une dizaine de bateaux venus de toute la France autour de Bréhat et sur le Trieux vers le château de la Roche-Jagu. Pour cette randonnée sur deux jours, la municipalité cède gracieusement le camping municipal à l'association.

Projet de création d'une école d'aviron

L'association mûrit deux grands projets : une randonnée de l'île de Bréhat et la Roche Jagu, le 11 et 12 juin et qui sera labellisée « rando-aviron » par la fédération. Ce label regroupe les 25 plus belles randonnées de France. L'autre projet est la création d'une école d'aviron avec la participation de professionnels de la ligue de Bretagne et du comité départemental.

Des structures et du matériel mal adaptés

L'association a acquis cinq nouveaux bateaux, et six bateaux d'initiation. « **Malheureusement, l'absence de subvention par les collectivités territoriales et en particulier de la communauté de communes oblige à se contenter de bateaux d'occasion moins compétitifs que les modèles récents. Or certains jeunes veulent s'orienter vers la compétition. Par ailleurs, les structures en place (local grillagé, cabane) ne sont plus adaptées au volume d'activité du club. L'éloignement des sanitaires est une contrainte supplémentaire** », insiste Daniel Hallot. C'est pourquoi l'assemblée s'est dite très à l'écoute des projets de la municipalité quant à l'affectation des zones voisines du club, initialement prévues pour l'implantation d'entreprises artisanales.